

Réponse aux interpellations de Madame Carine CLOTUCHE (Liège Ville en manque) et de Mme Diana NIKOLIC et M. Fabrice DREZE (Problématique de la toxicomanie en rue)

Objet : Problématiques du sans-abrisme et de la toxicomanie.

Depuis le mois de mars, les services de première ligne adaptés leur offre au public marginalisé en raison des circonstances particulières liées à la crise sanitaire, en fonction des protocoles de sécurité édictés par les autorités de tutelle, et de la capacité des structures à répondre aux exigences reprises dans ces protocoles.

Pour résumer, l'accès aux personnes précarisées est donc :

- soit limité ou sur rendez-vous ;
- soit en extérieur ;
- soit plus rarement inexistant, sachant que le personnel et les bénévoles des structures fermées se mettent à disposition du réseau liégeois d'aide aux personnes en détresse.

La Salle de Consommation quant à elle n'a, à aucun moment, réduit ses activités et tout son personnel est resté en place.

Cela étant, malgré le travail remarquable des acteurs présents sur le terrain, malgré l'accueil minimal qui est réalisé et malgré le renforcement de la coopération entre intervenants, la situation en rue est, inévitablement, plus aigüe.

Depuis de très nombreuses années, la Ville de Liège a multiplié les contacts avec les secteurs de la Santé, de la Justice et de la Police afin de mettre en place une politique globale et intégrée pour lutter plus efficacement contre le fléau que représente la toxicomanie.

Cette politique se décline en plusieurs volets : la prévention, l'action thérapeutique et sociale mais également le maintien de l'ordre et la lutte contre les nuisances publiques, et enfin la politique criminelle.

La Ville de Liège consacre depuis très longtemps beaucoup d'énergie et de moyens à la mise en œuvre de projets innovants (Echange de seringues, Traitement assisté par Diacétylmorphine, Salle de consommation).

En matière de lutte contre le sans-abrisme, nous avons travaillé à valoriser les moyens disponibles. C'est ainsi que nous avons veillé à ce que les financements, que ce soit via le Plan de Cohésion sociale, le Plan de Prévention ou encore le Relais social, permettent de pérenniser l'ensemble des actions menées à Liège.

C'est ainsi que la dynamique instaurée durant le confinement par le *Collectif Astrid2020* s'est poursuivie et a abouti à la création d'une cellule 'Hébergement / relogement', regroupant des services de la Ville, du CPAS, de la Province et du Relais social. Cette cellule a permis depuis le mois de juin la mise en logement de 15 personnes.

Structurellement, les dispositifs existent à Liège et il n'y a pas de laxisme dans la prise en charge du sans-abrisme.

Par contre, il est vrai que la période Covid a suspendu une partie du travail de réflexion mené avec nos partenaires, et que les dispositifs ont dû prioriser leurs actions sur l'urgence sanitaire afin de protéger les usagers, déjà fragiles de la contamination. Cette préoccupation demeure d'actualité.

Pour terminer provisoirement avec la problématique de la toxicomanie, j'ai récemment appelé à une relance de la concertation avec l'ensemble des partenaires de la chaîne de prévention et de sécurité (secteurs de la Santé, de l'Intérieur et de la Justice) afin de redéfinir le Plan Stratégique Drogues, tel que fixé au début des années 2000.

En effet, actuellement, la Ville de Liège et sa Police se sentent insuffisamment soutenues dans leurs efforts pour appréhender les questions de deal et de la toxicomanie, dont la prise en charge dépasse indéniablement le niveau local.

Mon souhait est de réactiver la réflexion avec l'ensemble des partenaires sur différents aspects de la prise en charge : accueil bas-seuil 24h/24, extension des heures d'ouverture de la SCMR, prise en charge hospitalière, réponse policière et pénale.... La réflexion j'en suis certain se veut commune à l'ensemble des intervenants, dans un souci d'amélioration continue.

Je termine en disant que je serai fort attentif au contenu de l'accord de gouvernement tel qu'il sortira des négociations. Et j'espère que l'ensemble des dossiers que nous avons pu mettre sur la table recueillera un accueil favorable des négociatrices et des négociateurs.